Parlons Vélo! Municipales 2020 Trégastel (22730)

Réponses de Annie Mace, au nom de la liste « Trégastel 2030, c'est aujourd'hui »

- le 11/03/2020 à 08:58 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Au cours de la première année de la mandature, s'engager dans le cadre du schéma directeur cyclable lancé par LTC à faire réaliser ou au moins faire valider par un cabinet compétent un schéma directeur cyclable au niveau de la commune afin de servir de base solide au développement d'aménagements cyclables sur le long terme.

Nos nombreuses rencontres avec les Trégastellois ont confirmé la nécessité absolue d'un plan vélo pour notre commune.

Action n°2: je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Dans les deux mois suivant les élections, nommer « une madame ou un monsieur vélo » au niveau de la commune, si possible en binôme avec une personne des services techniques de la commune. Suite à cette nomination, s'engager à ce que ce binôme rencontre Trégor Bicyclette et des citoyens qui le souhaiteraient tous les six mois pour faire un point d'avancement des actions concernant le vélo sur la commune.

Demander l'avis de Trégor Bicyclette, au moins à titre consultatif, pour tout projet d'aménagement ou de rénovation sur la voirie de la commune.

C'est une très bonne idée. Il faut y associer l'adjoint(e) à l'environnement et aux travaux. Cette responsabilité au sein du future conseil municipal est essentielle.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3: je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Des enfants qui se déplacent à vélo deviendront des adultes qui se déplaceront à vélo. Comment sécuriser les accès aux lieux dédiés à la jeunesse comme l'accès à l'espace jeunes, au gymnase, au skate park, au terrain de foot, y compris pour des enfants de 8 ans ? Évidemment, en temps que parents nous ne laisserons nos enfants se déplacer en vélo (et même à pied) que si nous sommes assurés de leur sécurité.

Cette question doit être pensée dans la réflexion globale sur la signalétique. Tous les parents nous signalent ce problème. Nous le ferons avec eux. Des feux sont sans doute nécessaires, la réduction de la vitesse est impérative sur tous les axes traversant notre commune.

Action n°4: je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Il existe un certain nombre de chemins sur notre commune, pas forcement connus de tous qui mériteraient d'être fléchés, mais aussi d'être entretenus car leur état les rend impraticables à certaines périodes de l'année. Ne pourraient-ils pas constituer, une fois aménagés et fléchés, un bon début de schéma directeur cyclable ?.

C'est l'un de nos objectifs.

Action n°5: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. De nombreux Trégastellois travaillent sur des communes environnantes. S'y déplacer en vélo est considéré comme difficile et dangereux. C'est bien au niveau de LTC que ce sujet peut être traité. Quelle part comptez-vous prendre dans la dynamique du schéma directeur cyclable ?.

Nous plaçons la mobilité inter-communale comme l'une de nos priorités . Nous y incluons les déplacements en vélo.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'accès au plages, aux commerces de Tregastel plage, au Coz-Pors et au forum.

Nos plages sont très prisées par les touristes et le trafic automobile y est très dense l'été. Pour la grève blanche par exemple, il existe déjà des sens uniques, un grand parking voitures central. Comment pourrions-nous à peu de frais y privilégier les accès à vélos via des bandes ou pistes cyclables, un renforcement des sens uniques de circulation, des parkings vélos au plus près des plages ? L'accès vers Landrellec est un autre exemple d'accès difficile à un endroit pourtant propice à la pratique du vélo en famille.

La rue du Général de Gaule a été complément refaite. Bien qu'étant une zone de rencontre limitée à 20 km/h et un double sens cyclable, il n'existe aucune signalétique pour en informer clairement les automobilistes et le double sens cyclable reste dangereux pour les enfants. Comment pourrait-on améliorer cette zone ?

Les doubles sens cyclables sont assez peu connus par les personnes ne pratiquant pas le vélo, il doivent être clairement indiqués par une signalisation verticale ET horizontale.

Pour toute amélioration « légère et peu couteuse » concernant la voirie (type évolution de la signalétique permettant d'améliorer la sécurité des piétons et des vélos) faisant l'objet d'un consensus entre la commune et Trégor Bicyclette, pouvezvous vous engager à sa réalisation dans un délai de six mois maximum ?

Nous avons pris, dans nos réunions publiques, l'exemple de la rue du général De Gaulle lorsque nous parlons de la nécessité d'un plan de circulation. Nous disons qu'avant de la refaire, quasiment à l'identique mais plus esthétique, il eut fallu penser en amont un plan global de circulation en centre ville. Aujourd'hui, nous devons en effet revoir la signalétique de cette rue pour ce qui est de la circulation des vélos.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Un des facteurs d'insécurité pour les enfants est la vitesse importante sur de nombreux axes (route du Super U, route de la mairie, route de Trébeurden, remontée vers Trégastel-Bourg), il serait nécessaire de casser cette vitesse par des aménagements adéquats. Il serait également nécessaire d'y aménager des points de passage sécurisés pour les cyclistes et les piétons.

Apaiser la circulation dans certains zones permet à la fois de contenter les riverains et d'y faciliter les mobilités douces.

C'est l'une des premières actions que nous engagerons. Nous avons mis cette question au coeur de notre projet et en avons parlé dans toutes nos réunions publiques.

Action n°8: je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Vous siègerez à LTC, quelle sera votre position vis-à-vis du nouveau pont à Lannion ?

Définissons ensemble ce que l'on appelle "grande infrastructure" routière. La construction du pont à Lannion a été adoptée par le conseil communautaire sortant. Ce dossier doit être réouvert par le prochain conseil. Il faut repenser le plan de circulation sur le territoire LTC.

Action n°9: je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Un des facteurs d'insécurité pour les enfants est la vitesse importante sur de nombreux axes (route du Super U, route de la mairie, route de Trébeurden, remontée vers Trégastel-Bourg), il serait nécessaire de casser cette vitesse par des aménagements adéquats. Il serait également nécessaire d'y aménager des points de passage sécurisés pour les cyclistes et les piétons.

C'est une nécessité.

Action n°10: je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Vous le savez, les personnes âgés et les enfants de moins de 12 ans sont les plus sensibles à la pollution, notamment la pollution due à la circulation automobile. Comment réduire le trafic automobile autour de l'école chaque matin et privilégier un accès piéton et vélo pour les 100 derniers mètres d'accès à l'école ?

Ce sujet sera traité en lien avec les parents d'élèves et avec les riverains. Il faut probablement aussi mettre la rue des écoles en sens unique.

Commentaires généraux

Depuis le début de notre campagne, nous avons mis en avant comme l'une des priorités, la sécurisation et le développement de la circulation en vélo. Nous disons que tout est à faire sur notre commune pour sécuriser et développer la pratique du

vélo. Les parcs à vélo sont quasiment inexistant et il n'y a aucune piste cyclable. Ce dossier doit être traité dans le cadre d'un plan global. Nous voulons diminuer l'impact de la voiture sur notre commune en particulier sur les périodes touristiques. Ce travail se fera en lien avec tous les partenaires concernés.